



## Affectation d'office sur un poste où je n'ai pas la qualification

-----  
Par oduesp

Bonjour,

Je viens d'apprendre par courrier que je serai affecté d'office sur un poste nécessitant des qualifications particulières que je n'ai pas.

Formateur informatique et infographiste au grade d'agent de maîtrise on m'envoi sur un poste d'agent polyvalent art et spectacle.

Quels sont les recours possibles ?

Merci

-----  
Par morobar

Bonjour,  
par courrier

Donc vous répondez par courrier que vous ne semblez pas disposer des compétences nécessaires au poste en question et que vous espérez bénéficier d'une période d'essai et d'adaptation au poste considéré.

-----  
Par oduesp

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse néanmoins ce poste ne m'intéresse pas.

Cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

Alors répondez que ce poste ne vous intéresse pas...

Toutefois et en fonction de votre contrat de travail vous risquez une sanction ou même un licenciement.

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Qui vous "affecte d'office", et dans quel cadre ?